

DÉCEMBRE 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 24 FÉVRIER 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2024

En décembre 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 612 200 équivalents temps plein (ETP), soit environ 110 000 ETP de moins qu'en décembre 2023, correspondant à une baisse de 15,3 % par rapport à décembre 2023. Le mois de décembre est ainsi caractérisé par une tendance fortement dégradée, se situant 8 points en dessous de l'évolution moyenne observée depuis le début de l'année 2024 (-7,3 %).

Ce décrochage s'explique par un environnement économique et politique troublé et doit être interprété avec prudence.

En effet, l'intérim, qui permet aux entreprises d'adapter leurs effectifs aux évolutions des commandes, est fortement exposé au risque d'instabilité. D'après les premières estimations de l'INSEE, le PIB en France serait au 4ème trimestre orienté à la baisse (-0,1 %) pour la première fois depuis le 1er trimestre 2022, à contretemps de la plupart des pays industrialisés.

De plus, face à l'ampleur de la dégradation des finances publiques et aux difficultés d'adoption du PLF et du PLFSS, les acteurs économiques ont fait preuve d'attentisme en suspendant leurs décisions d'embauche et d'investissement.

La consommation des ménages a également ralenti, pénalisant tout particulièrement certaines activités tertiaires (commerce, logistique...).

Aussi, le mois de décembre ne saurait présager de la situation des prochains mois compte-tenu de ce contexte d'instabilité exceptionnelle, d'autant plus que les évolutions observées en cette période sont traditionnellement impactées par le positionnement des vacances et des jours fériés.

Dans le détail, en décembre 2024 (par rapport à décembre 2023), l'intérim enregistre, dans tous les secteurs, ses plus mauvais résultats de l'année :

- L'industrie (-13,2 %), le BTP (-11,9 %) et le commerce (-12,3 %) connaissent des baisses à deux chiffres qui se situent néanmoins légèrement au-dessus de l'évolution moyenne (-15,3 %).
- Les services (-16,1 %), pénalisés par de nouvelles contraintes législatives concernant le recours à l'intérim dans les métiers de la santé et de l'action sociale, baissent plus que la moyenne.
- Avec -23,4 %, l'emploi intérimaire dans les transports et la logistique, affaibli par la consommation des ménages, chute le plus fortement.

Dans ce contexte sectoriel, le recul de l'intérim touche davantage les cadres et professions intermédiaires (-18,3 %) et les employés (-23,1 %) que les ouvriers qualifiés (-14,2 %) et non qualifiés (-11,7 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE DÉCEMBRE 2024 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS

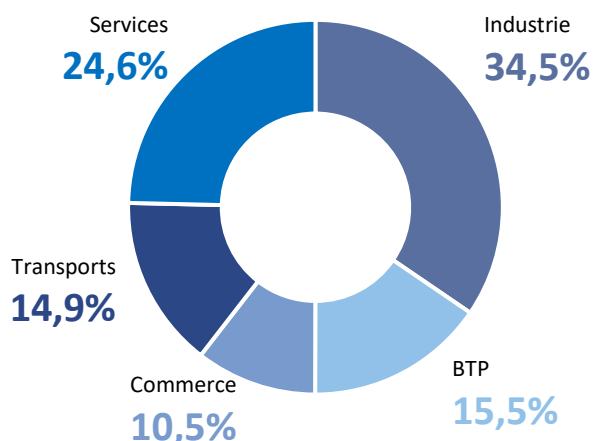
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-15,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-11,9 %), le commerce (-12,3 %), l'industrie (-13,2 %), les services (-16,1 %) et les transports (-23,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

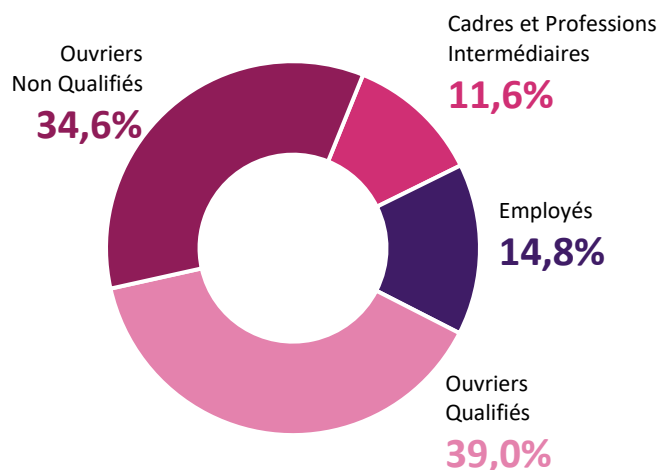


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-11,7 %), les ouvriers qualifiés (-14,2 %), les cadres et professions intermédiaires (-18,3 %) et les employés (-23,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

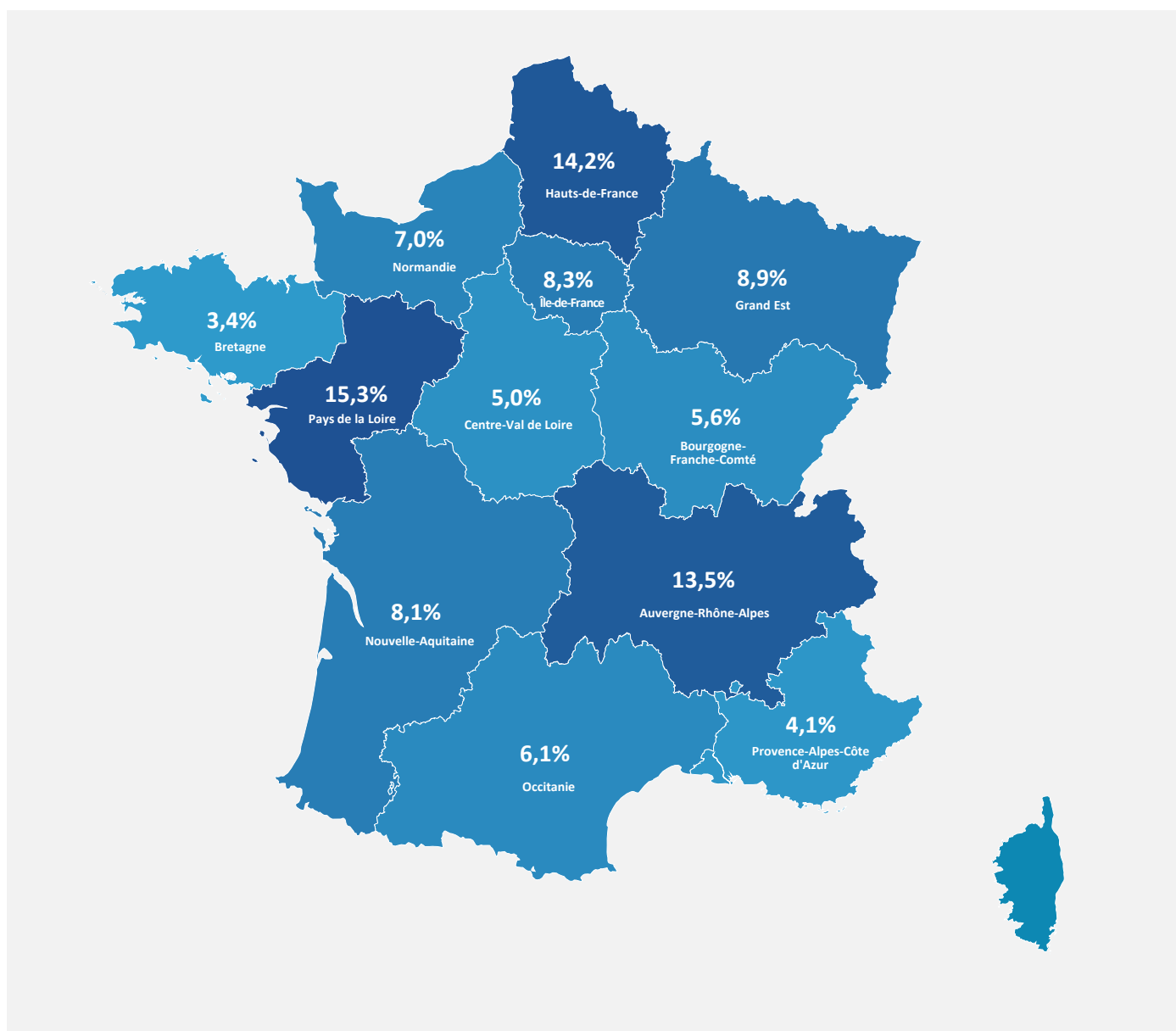


LE CDI INTÉRIMAIRE

En décembre 2024, le CDI Intérimaire représente **42 700 ETP**, correspondant à **6,9 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (13,6 %), en Hauts-de-France (11,9 %) et en Normandie (9,8 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,9 % et 3,2 % des effectifs) que ce contrat est, ce mois-ci, le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,3 %, Hauts-de-France : 14,2 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.



Auvergne-Rhône-Alpes

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE DÉCEMBRE 2024 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS

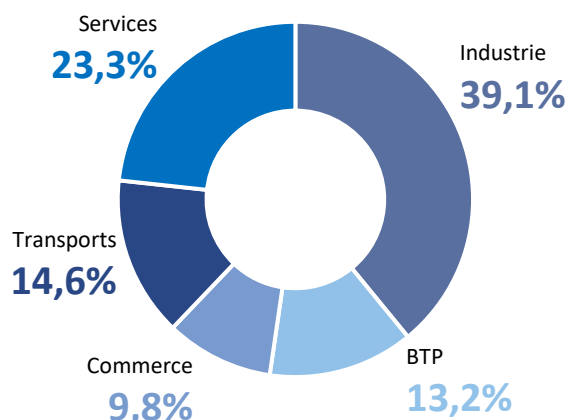
Les effectifs intérimaires sont en baisse **(-17,3 %)** en région Auvergne-Rhône-Alpes.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans l'industrie (-9,0 %), le BTP (-15,3 %), les transports (-21,7%), les services (-21,8 %) et le commerce (-29,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

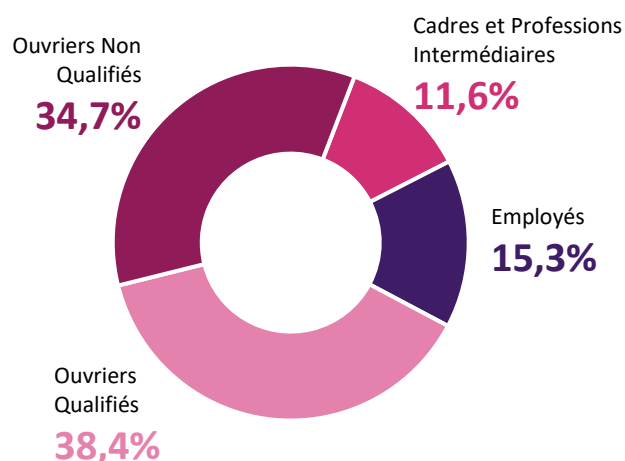


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-9,2 %), les ouvriers qualifiés (-14,2 %), les cadres et professions intermédiaires (-28,4 %) et les employés (-29,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Auvergne-Rhône-Alpes

TENDANCES TERRITORIALES

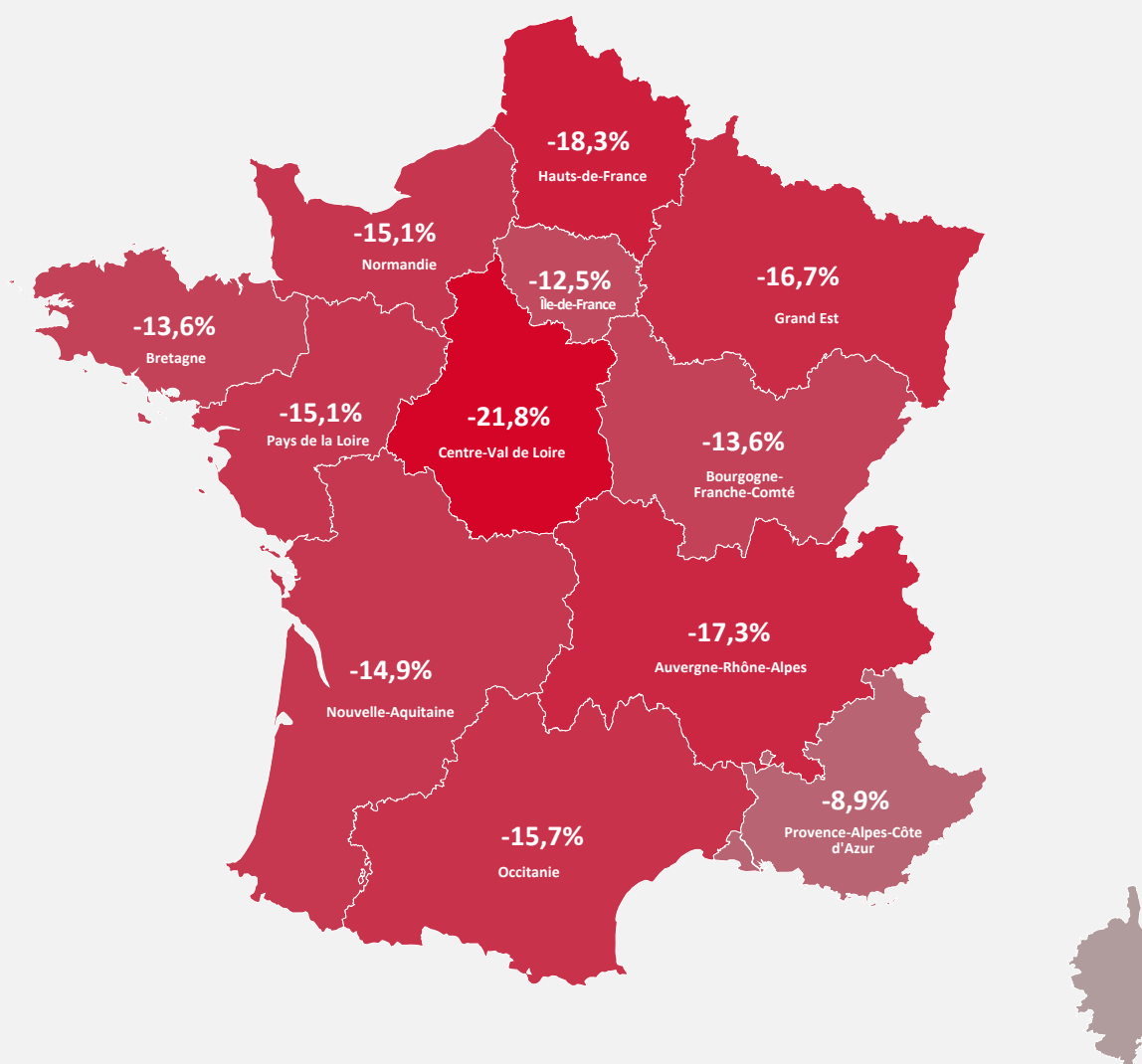
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Ain	-19,5 %	5,9 %
Allier	-21,0 %	9,2 %
Ardèche	+23,6 %	6,0 %
Cantal	-14,2 %	8,9 %
Drôme	-17,3 %	6,7 %
Haute-Loire	-15,0 %	8,3 %
Haute-Savoie	-13,6 %	4,0 %
Isère	-19,3 %	7,0 %
Loire	-18,1 %	6,2 %
Puy-de-Dôme	-17,7 %	9,1 %
Rhône	-18,6 %	6,1 %
Savoie	-6,0 %	4,9 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Décembre 2024 par rapport à décembre 2023.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, les tendances sont particulièrement dégradées dans deux régions fortement exposées à l'activité des entrepôts logistiques : Centre-Val-de-Loire (-21,8 %) et Hauts-de-France (-18,3 %).



Méthodologie

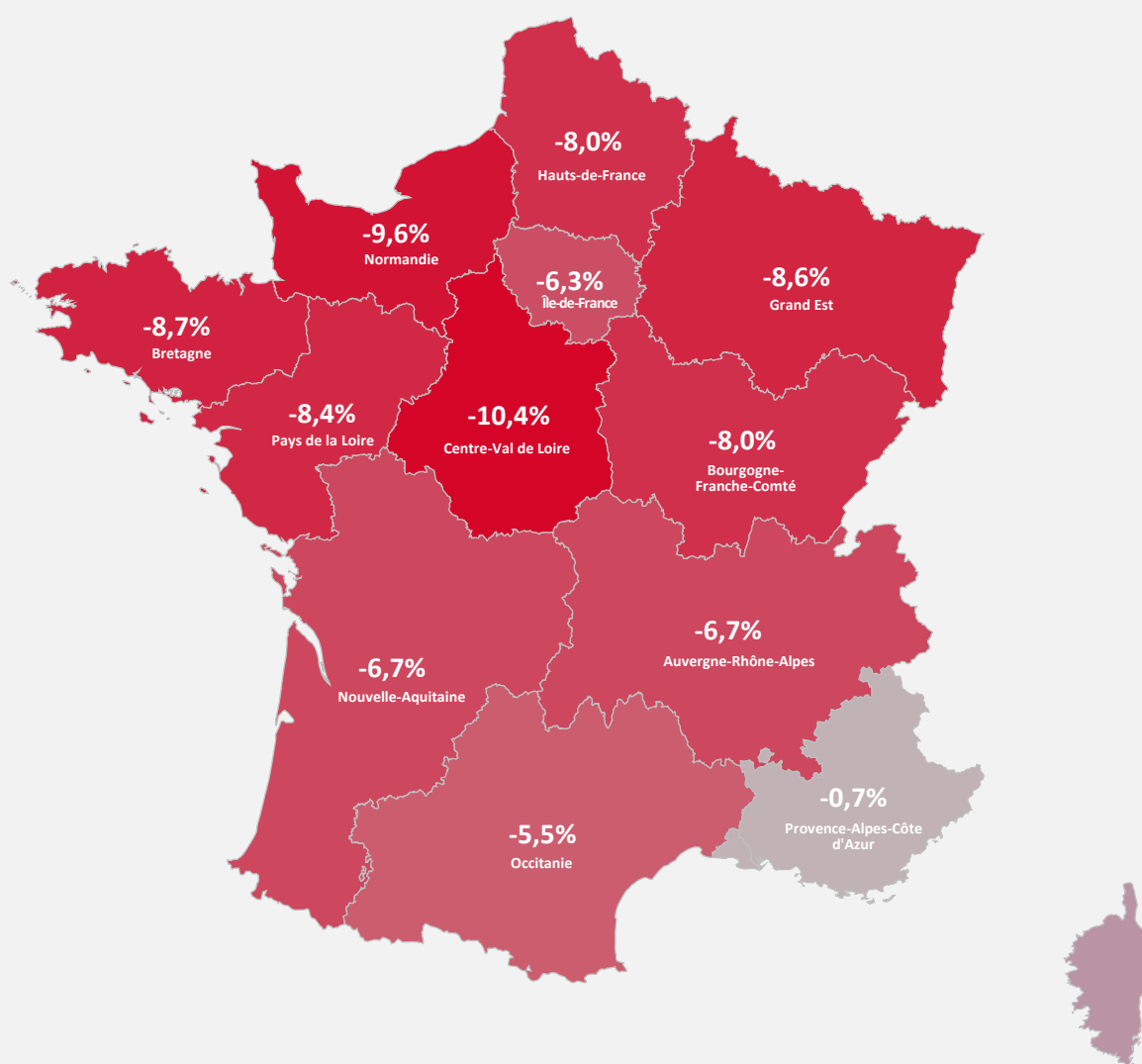
Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Décembre 2024 par rapport à décembre 2023.

Cumul annuel : janvier-décembre 2024 (%)

Au cours de l'année 2024, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -7,3 % par rapport à l'année 2023.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.